

Elever des brebis en zone céréalière

6^{ème} rencontre technique ovine régionale

Francheville (Côte d'Or)

Jeudi 22 septembre 2011



SEO 21
SYNDICAT D'ELEVAGE OVIN
DE LA COTE D'OR

GAPAC **FDSEA 21**



Sommaire

L'EXPLOITATION D'HUBERT MONY, UN SYSTEME CEREALES-OVINS AVEC 400 BREBIS PROLIFIQUES	4
ALLAITEMENT ARTIFICIEL.....	7
UNE BERGERIE SPECIALISEE POUR L'AGNELAGE	10
L'EMBAUCHE DE SALARIES	13
GAEC DES CHAMPS FLEURIS - GABRIEL ET GILLES DUTHU, UN SYSTEME CEREALES-OVINS CLASSIQUE.....	15
DES SOLUTIONS POUR LIMITER LES CHARGES ALIMENTAIRES.....	19
PRODUIRE DU FOURRAGE A PARTIR DES CULTURES INTERMEDIAIRES	22

Rédaction : Laurent Solas (CA 71), Jean-Marc Bidoire (SEO 21), Anne-Charlotte Vallat (CIALYN), Christophe Rainon (CA 58), Gaëlle Bertrand (FDSEA 21), Hervé Giraud (Terre d'Ovin), Yves Le Boulbin (CA 89), Elise Pillant (CA 21)

Coordination et Elaboration : Gérard Servièrre (Institut de l'Elevage), Philippe Deponge (CRA Bourgogne), Brigitte Brossard (CRA Bourgogne)

Crédits photos : Adrien Bachelery, Jérôme Chabanne

L'exploitation d'Hubert MONY, un système céréales-ovins avec 400 brebis prolifiques

LAURENT SOLAS, CA 71

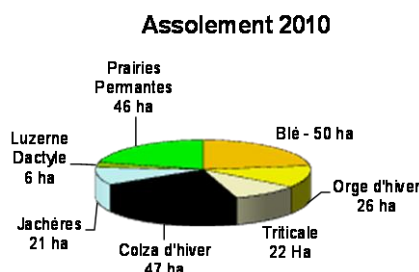
JEAN-MARC BIDOIRE, SEO 21

Lors de son installation en 1995, Hubert Mony choisit de remplacer progressivement la troupe Ile de France par des brebis Romane avec achat du renouvellement et production d'agnelles par insémination artificielle. Aujourd'hui, l'exploitation de 218 hectares compte 400 brebis romanes conduites avec 3 périodes de mise en lutte. Depuis novembre 2010, Adrien Bachelery est salarié à plein temps sur l'exploitation.

DEROBEES POUR LES BREBIS

Compte tenu des potentialités agronomiques des sols réduites et notamment de leur faible réserve en eau, l'assolement est essentiellement composé de cultures d'automne avec une rotation à base de colza - blé - orge ou triticale. Les rendements en 2010 sont d'environ 60 quintaux en céréales et de 38 quintaux en colza. La surface fourragère est de 52 hectares répartie en 46 hectares de prairies permanentes et 6 hectares de luzerne dactyle.

Depuis l'automne 2010, en lien avec l'augmentation de la troupe de brebis et pour sécuriser le système fourrager, 8 ha de culture intermédiaire piège à nitrate (CIPAN) ont été implantés, ce qui a nécessité la réintroduction dans l'assolement de 2011 de l'orge de printemps (abandonné en raison de sa sensibilité à la sécheresse).



3 PERIODES DE MISE EN LUTTE ET INSEMINATION POUR PRODUIRE LES AGNELLES DE RENOUVELLEMENT

Afin d'étaler la charge de travail et la vente des agneaux au cours de l'année, 3 périodes de mise en lutte ont été mises en place. Les dates de mise en lutte ont été déterminées en fonction des travaux sur les grandes cultures et des périodes de ventes d'agneaux les plus favorables. La durée de lutte est de seulement un mois pour réduire le travail de surveillance lors des agnelages et conduire des lots d'agneaux plus homogènes.

Du 15 avril au 15 mai : 230 brebis dont une centaine inséminées

Afin que les agnelages débutent après le semis de colza et soient pratiquement terminés pour ceux des céréales, la première période de mise en lutte se situe du 15 avril au 15 mai. Elle concerne les meilleures brebis (entre 80 et 100 suivant les années) qui sont inséminées en paternité avec des béliers de race Romane. Ainsi, les agnelles de renouvellement sont conservées sur ce lot et entre 15 et 20 béliers entrent à la station de contrôles d'évaluation. Les autres brebis sont mises en lutte en deux lots avec des béliers de race Romane (de 4 à 5 béliers par lot). En

2010, le taux de fertilité est de 81 % ; il est stable d'une année sur l'autre. Les agneaux nés sur cette période sont vendus à partir du mois de janvier.

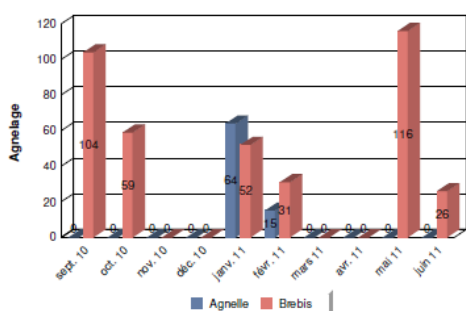
En août : des luttes naturelles avec des béliers de race à viande

Trois catégories de femelles composent ce lot de lutte :

- une centaine d'agnelles de renouvellement nées en septembre et donc âgées de 11 mois,
- des brebis vides de la période de lutte précédente qui ont été détectées par échographie,
- des brebis qui ont agnelé en mai et qui sont donc accélérées.

Les béliers sont de race à viande (Charollais, Suffolk, Ile de France). En 2010, le taux de fertilité est de 79 %. Les agneaux sont destinés à la boucherie mis à part des agnelles (F1) qui peuvent être vendues pour la reproduction.

De fin décembre à fin janvier : des luttes naturelles pour un agnelage en mai juin



Ce lot de lutte est constitué des brebis vides de la lutte précédente et de celles ayant agnelé en septembre qui sont accélérées (essentiellement des mères de simples). En fonction de la demande en agnelle de renouvellement en race pure Romane, les béliers utilisés sont soit de race Romane, soit de race à viande. A cette période, le taux de fertilité est de 84 %.

1,8 AGNEAU PRODUIT PAR BREBIS MISE EN LUTTE

Le taux de productivité numérique est de 180 %. Ce très bon résultat s'explique par un taux de mise bas annuel de 106 %, une partie des brebis ayant été accélérée. Le taux de prolificité moyen est de 223 % (de 209 % pour l'agnelage de septembre à 249 % pour l'agnelage de mai - juin).

Le taux de mortalité élevé s'explique par une plus forte proportion d'agnelles due à l'augmentation de la troupe, à une moindre surveillance en raison du temps passé à la construction d'une nouvelle bergerie et à des problèmes sanitaires (agneaux en allaitement artificiel, toxémie de gestation imprévisible).

	Mode de mise en lutte	Nombre de femelles en lutte	Dont 1ère mise en lutte	Dont Brebis en Repasses	Dont Brebis accélérées	Nb MB	Nb agneaux nés vivants	Nb agneaux morts	Fertilité	Prolificité	Mortalité	Productivité numérique
AVRIL		229	229			186	366	69	81%	209%	18%	140%
AOUT		128	96	32		101	208	62	79%	229%	27%	132%
DECEMBRE		94	21	21	52	79	180	64	84%	249%	32%	141%
ANNUEL			346			366	754	195	106%	223%	24%	180%

ENRUBANNAGE, FOIN ET CEREALES AUTOCONSOMMEES POUR L'ALIMENTATION

La constitution des stocks destinés à l'alimentation des brebis est basée sur de l'enrubannage des 6 hectares de luzerne - dactyle (1^{ère} et 3^{ème} coupes) et du foin (2^{ème} coupe de luzerne - dactyle et fauche d'une dizaine d'hectares de prairie naturelle). En 2010, les 8 hectares de CIPAN ont été implantés après la récolte du blé (4 hectares de mélange avoine - pois d'hiver et 4 hectares d'un mélange avoine - pois d'hiver - pois fourrager - radis fourrager). La moitié de la surface a été pâturée par les brebis en fin de gestation et l'autre moitié à été enrubannée.

En 2011, 30 hectares de dérobées dont 16 hectares chez un céréalier voisin ont été implantés. Le matériel nécessaire à la récolte de fourrage est en copropriété (faucheuse, faneuse, andaineur) ; le pressage et l'enrubannage sont réalisés par une entreprise.

RATIONS HIVERNALES

Fin de gestation

200 g à 800 g de concentré + mélasse + minéraux, ainsi que du foin de prairie temporaire distribué en deux repas.

En plus, une cure d'hépatoprotecteur + propylène glycol.

Lactation

1 000g de concentré + mélasse + minéraux avec de l'enrubanné (distribué en deux repas).

DES AGNEAUX VENDUS AU PRIX MOYEN DE 110 €

Les agneaux sont tous engraisés en bergerie avec un mélange fermier. Les agneaux de boucherie représentent 71 % des ventes pour un poids moyen de 18,3 kg de carcasse.

En 2011, 100 agnelles Romane et 100 agnelles F1 ont été vendues pour la reproduction et une vingtaine de béliers rentrés à la Station de Contrôle Individuel.

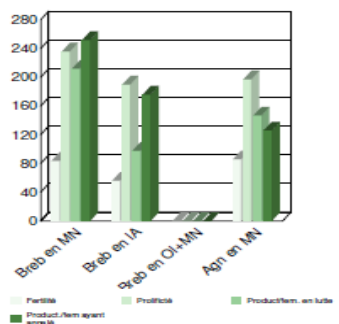
UNE BONNE REMUNERATION DE LA MAIN D'ŒUVRE OVINE

L'analyse du coût de production ovin pour l'exercice 2010 fait ressortir une très bonne productivité de la main d'œuvre : 8 800 kg de carcasse d'agneaux produits pour 0,8 UMO (exploitant et salarié) consacré à l'atelier ovin. Même si les coûts d'alimentation sont élevés, la rémunération de la main d'œuvre de l'exploitant correspond à 1,8 du SMIC brut annuel.

SELECTION GENETIQUE, DU POINT DE VUE DE L'ELEVEUR

Depuis la mise en place du troupeau, l'index valeur laitière des brebis est passé de 0 en 1996 à + 21 de moyenne aujourd'hui. Les brebis inséminées sont triées sur ce critère. L'objectif est d'atteindre prochainement 50 % de brebis mères à agnelles et mères à béliers.

Comparaison par type de lutte

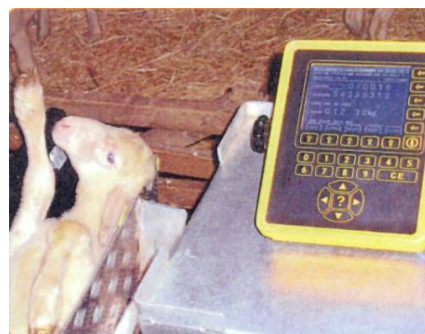


En 2003, à cause de la tremblante, 60 brebis ont dû être abattues, ce qui a freiné sérieusement les efforts de sélection. A l'avenir, Hubert Mony, Président de l'OS Romane, souhaite disposer de béliers résistants au parasitisme, voire testés sur l'indice de consommation. Il est également intéressé par la comparaison de 4 races de béliers utilisés en croisements terminaux (Charollais, Suffolk, Berrichon du Cher, Ile de France) sur les brebis Romane.

SELECTION GENETIQUE, DU POINT DE VUE DE L'ORGANISME DE SELECTION

Critères sélectionnés actuellement

- Maintenir les bonnes aptitudes de reproduction : prolificité - fertilité - aptitude à lutter naturellement à contre-saison et instinct maternel.
- Améliorer :
 - la capacité laitière des brebis,
 - la croissance des agneaux,
 - la valeur bouchère des agneaux : conformation - gras limité - croissance
- Augmenter la résistance génétique à la tremblante.



Nouveaux critères à l'étude

- Résistance génétique aux parasitismes,
- Indice de consommation (150 béliers testés à l'INRA actuellement).

Allaitement artificiel

ANNE-CHARLOTTE VALLAT, CIALYN

Au niveau du travail et de la rentabilité, rien ne vaut le lait maternel. Il est donc utile de réfléchir d'abord aux possibilités d'adoption ou d'élever 3 agneaux sous la mère. Cependant, pour les brebis qui n'ont pas assez de lait et/ou des agneaux en surnombre, le recours à l'allaitement artificiel devient obligatoire.

RAPPELS TECHNIQUES POUR TENTER D'OPTIMISER DES RESULTATS

Importance du colostrum

Colostrum : anticorps, leucocytes, apport énergétique pour la thermogénèse, protéines, vitamines A et E, effet laxatif pour l'évacuation du méconium.

La forme de placentation de la brebis ne laisse pas passer les anticorps de la mère à l'agneau. L'agneau naît donc sans protection immunitaire. De lui-même, il n'est capable de produire une réponse immunologique adéquate qu'à partir de six semaines, d'où l'importance de la bonne prise du colostrum pour le protéger dans ses premières semaines de vie.

Il est donc primordial que les agneaux mis à l'allaitement artificiel aient reçu, comme les autres, un colostrum riche, rapidement (idéalement dans l'heure qui suit la naissance) et en quantité adéquate.

Il faut disposer d'un stock au moment des agnelages : il existe du colostrum en poudre, reconstitué ou encore en seringue. Il est aussi possible de congeler du colostrum (d'une brebis ou de vaches laitières) mais attention à la situation sanitaire de l'exploitation.

Bien gérer la séparation

Elle doit être rapide, dans les 12 heures après la mise bas.

Qui : les orphelins, les abandonnés, les triplés ou plus. Un des doubles si la mère (certaines agnelles par exemple) a peu de lait.

En priorité : les mâles (car ils ont moins tendance à faire du gras). Si les agneaux sont tous viables, le plus débrouillard de la portée ou, à l'inverse, l'agneau chétif pour favoriser les autres.

Conditions de logement



Le local dédié à l'allaitement artificiel a une grande importance. Il doit être propre, désinfecté avant chaque bande, sans courants d'air, ni excès d'humidité et gardé le plus sec possible (caillebotis).

La température optimale se situe entre 12 et 18° et la superficie de 1 m²/5 agneaux en phase de démarrage et de 1m²/3 agneaux ensuite.

Prévoir des lampes infrarouges pour que l'agneau soit toujours bien au chaud. Aménager au minimum deux cases afin de pouvoir constituer des lots.

Poudre de lait

La poudre de lait doit être une **poudre spéciale pour agneaux**, bien conservée et la date de péremption ne doit pas être dépassée.

Quantité : 200 g de poudre de lait/litre d'eau (dans tous les cas, suivre les recommandations du fabricant).

Dans le cas d'une distribution manuelle : du lait à volonté pendant les 15 premiers jours en deux à quatre repas/jour, puis rationner à 1,5 l de lait/agneau/jour en deux fois. Respecter la température de dilution et ne jamais changer de lait au cours d'un lot.

Alimentation solide

Les agneaux doivent avoir accès dès les premiers jours à un aliment concentré, un fourrage (paille ou du foin) de l'eau et de l'argile.

Disposer un peu de poudre de lait sur l'aliment concentré pour le rendre plus appétant.

Un suivi sanitaire adapté

Les agneaux mis à l'allaitement artificiel sont plus sujets aux maladies que les agneaux sous la mère. Il faut donc leur prévoir un traitement sanitaire spécifique. Outre les vaccins et traitements habituels (désinfection du cordon, sélénium...), il faut être particulièrement vigilant vis-à-vis des colibacilles et de la coccidiose.

Le sevrage

Le sevrage est déterminé en fonction de plusieurs critères quand l'agneau :

- a consommé 10 à 15 kg de poudre de lait (un sac pour deux agneaux),
- est âgé de 6 semaines (40 à 45 jours),
- a multiplié par 3 son poids de naissance,
- pèse autour de 12 à 14 kg de poids vif,
- consomme environ 250g/jour d'aliment.

Les différents modes d'allaitement artificiel

Type de nourrisseur	Avantages	Inconvénients
Biberon	Bon marché Facile à nettoyer	Ne convient que pour un tout petit nombre d'agneaux
Seau à tétine	Facile à nettoyer Relativement bon marché Exige peu de temps par agneau	Le mâchonement des tétines peut entraîner la perte du contenu du seau Les seaux peuvent être renversés s'ils ne sont pas solidement fixés
Récipient à plusieurs tétines	Perte de lait minime ou nulle Le récipient est placé à l'extérieur de la case : pas de risque de renversement ni de contamination	Certains agneaux ont du mal à apprendre à s'en servir Placer des clapets de non retour dans les tuyaux
Nourrisseur automatique	Peu exigeant en main d'œuvre Minimum 50 agneaux par unité	Coûteux à l'achat Vérification hebdomadaire de la concentration Nettoyage et désinfection quotidienne primordiale

EN PRATIQUE CHEZ HUBERT MONY

Les 200 agneaux qui sont élevés à l'allaitement artificiel sont des triples et plus. L'éleveur essaie de toujours privilégier une portée homogène sous la mère.

Après s'être assuré de la bonne prise du colostrum (congelé et reconstitué), les agneaux disposent d'une louve automatique, dans un parc qui peut être séparé en trois lots avec trois tétines par lot et convenir jusqu'à 150 agneaux.

De l'asséchant est épandu sur la litière pour garder le mieux possible les agneaux au sec. Des lampes infrarouges sont installées en cas de besoin. Les cases sont équipées d'abreuvoirs.

La louve est nettoyée quotidiennement avec de l'eau de javel et le réglage de la concentration du lait est vérifié environ 3 fois par semaine.

Le sevrage est réalisé lorsque les agneaux pèsent 14-15 kg et sont alors âgés de 40 jours.

Résultats de l'agnelage 2010-2011 :

Agnelage de septembre 2010 :

- 47 agneaux élevés à la louve sur 329 nés, 8 % de mortalité, 230 g de GMQ en 10-30

Agnelage de janvier-février 2011 :

- 87 agneaux élevés à la louve sur 372 nés, 20 % de mortalité, 211 g de GMQ en 10-30

Agnelage de mai :

- 58 agneaux élevés à la louve sur 348 nés, 34 % de mortalité, 180 g de GMQ en 10-30

Il y a eu un problème avec la poudre de lait dont la composition a changé en cours de saison et qui aurait entraîné ces mauvais résultats de GMQ. L'éleveur a décidé de changer de poudre de lait.

Une bergerie spécialisée pour l'agnelage

CHRISTOPHE RAINON, CA 58

SUITE A LA REFORME DE LA PAC, RENFORCER L'ATELIER OVIN

La bergerie initiale de 200 places ne suffisait plus à loger toutes les brebis dont l'effectif était en augmentation pour valoriser la surface en prairie de l'exploitation. Depuis 2007, le nombre de brebis déclaré à l'Aide Ovine a augmenté de 50 brebis par an pour arriver à 400 en 2011.

L'annonce pour 2010 de la revalorisation du montant de l'Aide Ovine ainsi que du découplage total des aides aux céréales et oléo-protéagineux a concrétisé la construction du bâtiment.

Cette augmentation de cheptel permet :

- d'embaucher un salarié à plein temps depuis l'automne 2010 pour :
 - assurer le travail sur l'exploitation quand Hubert MONY est retenu par ses autres activités professionnelles (Président de l'OS Romane et du Syndicat Ovin de Côte d'Or, inséminateur, conseiller municipal),
 - partager le travail d'astreinte au moment des agnelages,
 - travailler sur l'atelier grande culture,
- de produire 500 tonnes de compost par an,
- de pâturer les CIPAN.

LE CHOIX DE LA BERGERIE INSPIRE DE L'EXEMPLE DU POLE OVIN DE CHAROLLES



Hubert Mony voulait spécialiser le bâtiment pour l'agnelage réparti en 3 périodes : septembre, février et mai et aussi l'isoler, à la fois du froid, mais aussi de la chaleur.

La ventilation est assurée par :

- une entrée d'air régulée grâce à un volet en polycarbonate relevable manuellement,
- une sortie d'air au moyen d'une faîtière ventilée.

L'AMENAGEMENT INTERIEUR

Chaque lot sera constitué d'environ 25 brebis. L'aire paillée de 5,5 m de profondeur offrira une surface par brebis de 2,1 m² et deux couloirs latéraux d'un mètre de large faciliteront la surveillance ainsi que la contention des animaux.

Chaque lot sera équipé de 4 cases d'agnelage d'1,25 m x 1,25 m qui seront accolées aux couloirs de surveillance.

Un couloir central bétonné et surélevé de 4 mètres de large, auges comprises, permettra d'alimenter les brebis. Il sera équipé de 244 places de cornadis pour :

- immobiliser les brebis lors des pesées des agneaux,
- poser, retirer les éponges et inséminer (100 par an),
- trier les brebis et faciliter la surveillance des pis,



- réaliser les injections et les traitements antiparasitaires.

Les cornadis métalliques seront fabriqués sur mesure par un ferronnier pour s'intercaler entre les poteaux tous les 5 m.

Dans un premier temps, le concentré sera distribué à l'aide d'une brouette ou d'un malaxeur. Les bottes de foin seront déroulées devant les cornadis et le paillage réalisé à la main.

4 abreuvoirs seront installés par lot de 25 brebis dont 2 pour alimenter 4 cases d'agnelage.

L'éclairage naturel est assuré par 113 m² de plaques translucides en polycarbonate sur les longs pans et les portes, soit 12,5 % de la surface au sol. 18 néons doubles fournissent 1 800 W, soit 2 W/m².

Les parcs à agneaux succéderont aux cases d'agnelage.

OSSATURE METALLIQUE

Structure métallique montée par la société CRAI de Semur en Auxois

Dimensions :

- 50 m x 18 m
- 3,5 m de haut à la sablière
- 5,3 m de haut à la faîtière

Couverture : panneaux isolants de type sandwich de 50 mm et faîtière ventilée

Bardage : panneaux isolants de 40 mm

Ouverture d'1 m en polycarbonate réglable manuellement

2 portes coulissantes de 4 m x 3,5 m

4 portes à la françaises de 4 m x 3,5 m

Local technique de 4 m x 5 m

POUR 900 M²

Le terrassement, réalisé par entraide, représente une économie estimée à 15 000 €.

Postes	Coût HT
Charpente et couverture isolée	63 200 €
Bardage isolé, ouverture en polycarbonate et local technique	16 600 €
Portes coulissantes à la française et ouvertures du local technique	7 950 €
Zinguerie (100 m de gouttière zinc, crochets de 33 cm, 21 m de descente)	3 500 €
Maçonnerie	6 896 €
Tranchée (eau et électricité) et fouille pour longrine	2 806 €
Sous total pour la structure :	100 952 €
Electricité (18 néons doubles)	15 018 €
244 places de cornadis métalliques	8 000 €
Planches et poteaux métalliques	1 581 €
Maçonnerie de l'allée centrale	3 000 €
Fourniture pour plomberie : tuyau, 40 abreuvoirs, raccords, robinets, ...	2 000 €
Sous total pour l'aménagement intérieur :	29 599 €
Coût total :	130 551 €
Coût total au m² :	145 €

Un prêt de 120 000 € à 3,95 % sur 15 ans a été réalisé (11 260 € d'annuités par an). L'aide du plan national bâtiment s'élèvera à 29 000 €.

Les normes pour une bergerie spécialisée pour l'agnelage (race lourde)

Critères	Normes race lourde
Surface d'aire paillée	
Brebis en fin de gestation	1,5 m ² /brebis
Brebis allaitante avec 1 agneau	1,5 m ² /brebis
Brebis allaitante avec 2 agneaux	2 m ² /brebis
Agneaux non sevrés (parc à agneaux)	4 agneaux au m ²
Longueur d'auge	
Brebis en fin de gestation	2 brebis au ml d'auge
Brebis allaitante	2,5 brebis au ml d'auge
Nombre d'abreuvoirs	1 tous les 5 m soit 1 abreuvoir pour 15 brebis
Hauteur de pose des abreuvoirs	60 cm ou 80 cm avec marche en l'absence de fumier 30 cm dans le parc à agneaux
Profondeur de parc	4 m au minimum, 5 m si cases d'agnelage

Largeur du couloir en fonction du mode de distribution des aliments

Mode d'alimentation	Largeur conseillée du couloir
Tracteur ou manuscopique	3 m
Distribution manuelle du fourrage	1 m de large de plus que la botte
Valet de ferme	2 m
Mélangeuse distributrice ou bol mélangeur	3,5 m
Distribution manuelle du concentré	1,2 m

Source : Institut de l'élevage

Les normes en termes de cases d'agnelage pour un passage en case de toutes les brebis

Surface d'aire paillée	1,5 à 2 m ²
Nombre pour 100 brebis en lutte naturelle	10 à 20
Nombre pour 100 brebis sur synchronisation	20 à 30
Nombre pour 100 agnelles	30
Hauteur de l'abreuvoir	60 cm ou 80 cm avec marche en l'absence de fumier

Source : Copagno 2010

Coût indicatif d'une bergerie spécialisée pour l'agnelage (hors terrassement)

Type de bâtiment	Structure bois ou métallique	Tunnel isolé
Coût au m ²	120 à 160 € (1)	80 à 100 €

(1) Selon le type de structure et la part d'autoconstruction

Prix indicatifs hors taxes au mètre carré.

Source : Ciirpo 2011

L'embauche de salariés

GAELE BERTRAND, FDSEA 21

L'emploi en agriculture est un enjeu fort pour l'avenir ; au fil du temps les exploitations agricoles ont changé. Face à la diminution de la main d'œuvre familiale, les entreprises agricoles font de plus en plus appel au salariat.

Etre employeur ne s'improvise pas. Ce projet doit être mûri et réfléchi pour analyser ses propres besoins et faire le bon choix entre les multiples possibilités offertes.

VOUS AVEZ L'INTENTION D'EMBAUCHER ?

Il faut commencer par définir exactement vos besoins. S'agit-il d'une aide occasionnelle ? ; d'un besoin de longue durée ? ; cherchez-vous à faire face à un pic de travail ? ; recherchez-vous un futur associé ? Toutes ces questions ne sont pas anodines et sont un pré-requis nécessaire pour répondre efficacement à vos attentes.

En effet, plusieurs solutions vont s'ouvrir à vous :

- la conclusion d'un contrat à durée indéterminée (CDI) à temps complet ou à temps partiel,
- la conclusion d'un contrat à durée déterminée (CDD) à temps complet ou à temps partiel,
- la création d'un groupement d'employeurs local 2 ou 3 adhérents,
- l'adhésion au groupement d'employeur Agri Ressources 21.

AGRI RESSOURCES 21,

Créé en août 2011, il s'agit d'un groupement d'employeurs départemental qui permet de mutualiser l'emploi de salariés tout en se déchargeant de la charge administrative.

VOUS CHERCHEZ UN SALARIE ?

A partir de vos besoins, il est important de définir clairement le profil de la personne recherchée (expérience et formation) ainsi que les tâches précises qui lui seront confiées. Vous pouvez alors rédiger une offre d'emploi structurée pour la diffuser sur différents réseaux (AREFA Bourgogne, APECITA, Pôle emploi...).

QUELLE ORGANISATION DE TRAVAIL ADOPTER ?

Le droit du travail permet une certaine flexibilité selon vos besoins : le travail le dimanche, la répartition annuelle du travail ainsi que les heures supplémentaires, etc...

En fonction de vos choix, le coût sera différent. Il est opportun de simuler une approche économique, sociale et fiscale de cette embauche.

Cette charge va aussi varier en fonction des différentes aides ou exonérations possibles.

VOUS EMBAUCHEZ UN SALARIE. QUELLES SONT VOS PRIORITES ?

LE TESA, TITRE EMPLOI SIMPLIFIE AGRICOLE

C'est un document déclaratif mis à disposition des employeurs dans le cas d'embauche de salariés en CDD pour une durée inférieure à 3 mois.

La première formalité est de retourner à la MSA la Déclaration Unique d'Embauche (DUE) permettant, entre autres, d'immatriculer le salarié, de le déclarer au service santé au travail mais aussi de bénéficier de certaines mesures pour l'emploi.

Une fois déclaré, il est important de faire signer au salarié un contrat de travail. Celui-ci fixe les relations entre l'employeur et le salarié.

Vous devrez également établir une feuille de paie tous les mois sans oublier de déclarer les salaires versés à la MSA chaque trimestre

Enfin, en devenant employeur vous vous engagez à respecter les règles définies par le Droit du Travail.

REGARD CROISE SUR L'EMPLOI

Hubert Mony, Employeur depuis 1998

Après son installation en 1996, Hubert a rapidement eu recours à de la main d'œuvre extérieure en employant son premier apprenti de 1998 à 2001. Un nouvel apprenti, puis des salariés saisonniers se sont remplacés sur l'exploitation jusqu'en 2005, date à laquelle Hubert a embauché Adrien Bachelery, son actuel salarié.

Les deux premières années, Adrien venait pour les moissons. A partir de 2008, il est resté pour les agnelages, il travaillait alors 6 mois de l'année sur l'exploitation, le reste de l'année, c'est un entrepreneur qui l'embauchait pour réaliser les travaux d'assainissement de la commune. *« Nous avons eu de la chance de trouver des solutions locales pour permettre à Adrien de rester sur le village, le temps que j'organise le travail sur l'exploitation pour le garder à temps plein chez moi. »*

Hubert a en effet préparé progressivement l'arrivée de son salarié sur l'exploitation en augmentant régulièrement la taille de son troupeau. *« L'objectif a toujours été de couvrir plus que les charges engendrées, mais il me fallait pour cela une troupe assez importante. L'octroi des primes ovines a, en ce sens, largement contribué à la réussite de ce projet. »*

Aujourd'hui, Adrien travaille sur tous les ateliers. Hubert apprécie son autonomie et sa disponibilité. *« Nous trouvons toujours un terrain d'entente pour les vacances et les récupération d'heures. »*

La nouvelle bergerie est maintenant presque terminée et Hubert peut assumer les 25 000 à 30 000 € de charges annuelles que représente l'emploi de son salarié. Il est d'ailleurs le premier à reconnaître que *« sans lui, tout cela ne serait pas possible ! »*

Adrien Bachelery, Salarié sur l'exploitation d'Hubert Mony depuis 2008

Après un BEPA et un BTA en gestion forestière obtenus en 2000, Adrien n'a pas trouvé de travail dans ce secteur sinistré par la tempête de 1999. Il a alors enchaîné les petits boulots, dans une tuilerie, puis dans les vignes champenoises. C'est à cette occasion qu'il a fait la connaissance d'Hubert Mony. Ce dernier lui a proposé un contrat saisonnier sur son exploitation. *« Mon objectif était de travailler en extérieur. J'ai toujours aimé l'utilisation des machines et le contact avec les animaux, j'ai donc accepté cette proposition. »*

Rapidement, le contrat saisonnier s'est transformé en contrat de 6 mois pour couvrir également les agnelages. Adrien a su s'adapter à ces nouvelles tâches. Il a accompagné l'agrandissement de la troupe et a tout naturellement accepté le passage à temps complet dès que l'occasion s'est présentée.

Aujourd'hui, Adrien apprécie son travail. *« J'ai beaucoup d'autonomie, Hubert Mony me laisse prendre des initiatives et m'implique dans les différentes décisions de l'exploitation. Nous parlons par exemple de l'achat des nouveaux béliers... »*

Les horaires sont variables et suivent le rythme des saisons. *« Nous travaillons beaucoup en été et au moment des agnelages, mais globalement, nous gardons beaucoup de souplesse dans l'organisation du travail et c'est très appréciable. J'ai même pu prendre une semaine de vacances cet été ! »*

Après être passé de la forêt à l'élevage, Adrien ne reviendrait plus en arrière. *« Je fais un travail qui me plaît dans un environnement motivant ! ».*

GAEC des Champs Fleuris - Gabriel et Gilles Duthu, un système céréales-ovins classique

HERVE GIRAUD, TERRE D'OVIN

Le GAEC de 2 associés a été créé en 1977, comme la troupe ovine. Aujourd'hui, l'exploitation de 270 ha dont 42 ha de surface fourragère compte 280 brebis Ile de France conduites avec une période de mise en lutte à contre-saison.

UN ASSOLEMENT TRADITIONNEL

L'assolement est essentiellement composé de cultures d'automne avec une rotation à base de colza, blé, orge.

Les rendements en 2010 sont d'environ 50 quintaux en céréales et de 32 quintaux en colza.

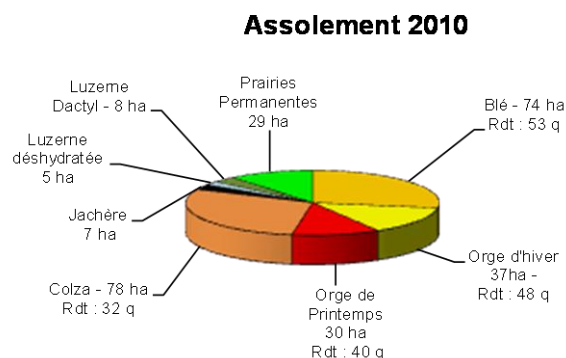
La surface fourragère est répartie en 29 ha de prairies permanentes, 8 ha de luzerne – dactyle – trèfle et 5 ha de luzerne déshydratée.

ENRUBANNAGE, FOIN, PAILLE, LUZERNE DESHYDRATEE POUR LES STOCKS

La constitution des stocks pour les ovins comprend :

- de l'enrubannage : 8 ha de mélange luzerne-dactyle-trèfle et 7 ha de jachère,
- du foin : 5 ha principalement de prairie permanente,
- de la luzerne déshydratée : 5 ha en contrat avec SCA DESHY LUZ (valeur indicative du coût de revient à la tonne : 98 €),
- de la paille pour l'alimentation et la litière.

LES CIPAN AUGMENTENT L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE



Depuis 2010, avec l'obligation de couverture des sols en zone vulnérable, 4 ha d'essais de cultures intermédiaires pièges à nitrates (CIPAN) ont été enrubannées et distribuées lors de la lactation. En 2011, 25 ha de CIPAN ont été implantés.

LUTTE DE 3 MOIS SANS REPASSE

Le troupeau est mis en lutte du 1^{er} juin au 31 août, il n'y a pas de repasse. Les agnelles sont mises en lutte à 16 mois.

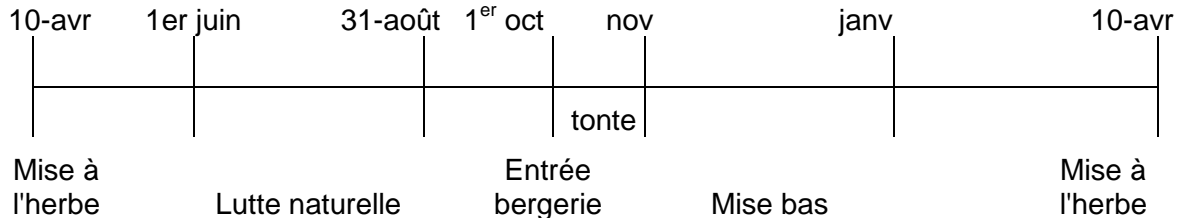
Les béliers Ile de France sont inscrits.

Les brebis

Elles sont conduites en 2 lots.

Parcelle 1 : 135 brebis (et 7 béliers lors de la lutte) sur 12 ha de prairies (dont 3 ha récoltés en foin) réparties en 3 parcelles. Le pâturage est tournant.

Parcelle 2 : 105 brebis (et 5 béliers pour la lutte) sur 10 ha de prairies (dont 2 ha récoltés en foin), réparties en 3 parcelles. Le pâturage est tournant.



La mise à l'herbe a lieu le 10 avril, sauf pour la trentaine de brebis ayant agnelé le plus tard. Les brebis sont mises en lutte naturelle du 1^{er} juin au 31 août. Elles rentrent en bergerie le 1^{er} octobre pour être tondues et complémentées avant les mises bas qui s'échelonnent de novembre à janvier.

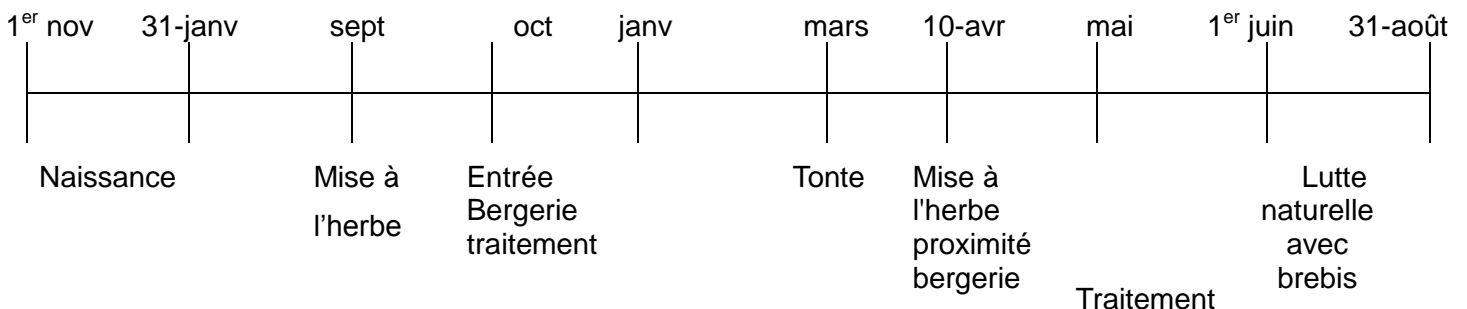
Alimentation :

- Bergerie - fin de gestation : 0.7 kg d'orge
0.4 kg de luzerne
1.5 kg d'enrubannage
- lactation : 0.7 kg d'orge
0.4 kg de luzerne déshydratée
0.2 kg drèche
1.8 à 2 kg d'enrubannage
- fin lactation : 0.3 kg d'orge
1.5 kg d'enrubannage
- entretien : 0.3 kg de luzerne déshydratée
- Foin à disposition

La consommation de concentré est de 149 kg pour les brebis.

Sanitaire : 1^{er} traitement vers le 20 mai
2^{ème} traitement à la rentrée en bergerie

Les agnelles



Les agnelles sont élevées en bergerie jusqu'à 9 mois et sortent à l'herbe en septembre - octobre. Comme les brebis, elles séjournent en bâtiment jusqu'à la mise à l'herbe qui a lieu le 10 avril et sont mises en lutte naturelle à la même période, du 1^{er} juin au 31 août. Avec cette pratique, l'éleveur recherche un développement maximum des antenaises et une simplification de la conduite de son élevage. Le taux de renouvellement est de 17 %.



Alimentation :

- Bergerie : - Foin à volonté
 - 600 à 800 g d'un mélange 2/3 orge et 1/3 luzerne

- Pâturage : - Complémentation suivant l'herbe disponible

La consommation de concentré est de 112 kg pour les agnelles.

Sanitaire : traitement à l'entrée en bergerie, puis en mai.

L'AMELIORATION GENETIQUE PAR LA VOIE MALE

La race Ile de France allie un ensemble de qualités : conformation, vitesse de croissance, bonne prolificité, aptitude au désaisonnement, bonne valeur laitière et enfin laine de qualité.

Race lourde et précoce, apte à la production de viande et de laine, l'Ile de France exige une nourriture adaptée en quantité et en qualité. Elle possède une bonne souplesse d'adaptation, selon le mode d'élevage (bergerie, semi-plein air, plein air) et le climat. Sa capacité de désaisonnement lui permet des agnelages d'automne.

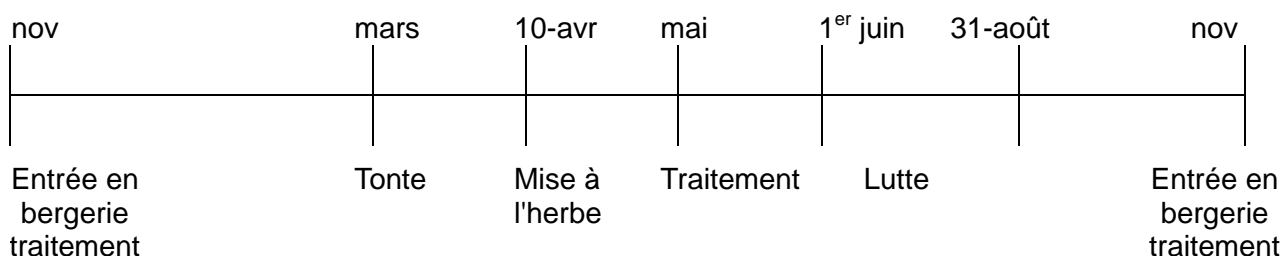
Les objectifs de la sélection visent à obtenir des souches qui combinent des performances pour les critères d'élevage et de reproduction (prolificité, valeur laitière, aptitude au désaisonnement ...) et aussi pour ceux de production de viande (vitesse de croissance, développement, conformation, qualité de carcasses...).

Les critères de sélection de l'éleveur s'orientent sur :

- Index de prolificité >0
- Index Valeur laitière >0
- Sortie de station (recommandé)

Les 12 béliers Ile de France sont inscrits ; 2 à 3 béliers sont achetés tous les ans, en octobre.

Conduite des béliers :



Alimentation :

- Bergerie : - Foin à volonté
 - 1.2 kg de concentré
 soit un mélange de 2/3 orge et 1/3 luzerne déshydratée.

- Pâturage : - Complémentation suivant l'herbe disponible

La consommation de concentré est de 216 kg pour les béliers.

Sanitaire : 1^{er} traitement vers le 20 mai,
 2^{ème} traitement à la rentrée en bergerie.

RECAPITULATIF DES QUANTITES DE CONCENTRES CONSOMMES EN KG

Catégories	Effectifs	Total	kg/ tête	Orge	Luzerne	Drêche	Alt	lait
Brebis	285	42 583	149	23 166	16 297	3 120		
Agnelles	45	5 062	112	3 375	1 687			
Béliers	12	2 592	216	1 728	864			
s/s total		50 237		28 269	18 848	3 120		
Agneaux	319	23 750	74	10 000			12 900	850
Total	EMP 286	73 987	259	38 269	18 848	3 120	12 900	850

EN 2010 : 1,32 AGNEAU PRODUIT PAR BREBIS MISE EN LUTTE

Le taux de productivité numérique de 132 % s'explique par un taux de fertilité de 94 % et par une mortalité des agneaux maîtrisée (13 %).

La productivité numérique par Effectif Moyen Pondéré (EMP), soit 286 (femelles de plus de 6 mois) est de 1,11.

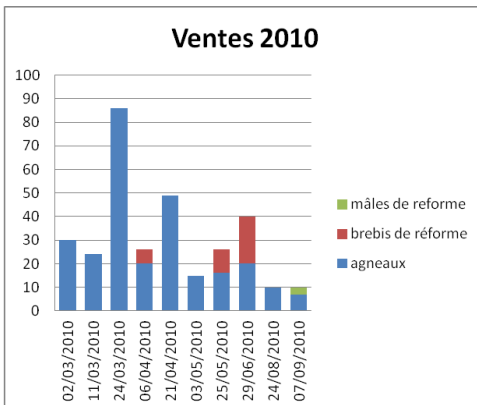
Résultats techniques

	Mode de mise en lutte	Nombre de femelles en lutte	Dont 1ère mise en Lutte	Dont Brebis en Repasses	Dont Brebis accélérées	Nb MB	Nb agneaux nés	Nb agneaux morts	Fertilité	Prolificité	Mortalité	Productivité numérique
Brebis	LN	242	40	0	0	227	367	48	93,8 %	161 %	13 %	132 %

DES AGNEAUX DE BERGERIE SOUS SIGNE OFFICIEL DE QUALITE

277 agneaux sont vendus dont 62 % en « Agneaux de Nos Régions » à 103 € de moyenne, soit 18,8 kg de carcasse valorisés à 5,48 € du kg.

Les agneaux sont tous engraisés en bergerie avec un aliment complet ou du mélange fermier. La quantité consommée par agneau est de 72 kg. Les agneaux sont sevrés entre 80 et 90 jours. Seul un traitement anticoccidien est réalisé systématiquement.



- 50 % des agneaux sont vendus sur 4 semaines et 75 % sur 8 semaines,
- 36 brebis et 3 béliers de réforme vendus.

MARGE BRUTE

La Marge Brute est de 79 € / EMP et rapportée à la SFP Ovine (moyenne 2009 et 2010) de 594 € par hectare.

PERENNISER L'ELEVAGE OVIN

Plusieurs axes de réflexions...

- Poursuivre le développement et la valorisation des complémentarités entre les cultures et l'élevage ovin, comme les CIPAN,
- Baisser le coût de production des agnelles grâce à l'augmentation de l'autonomie alimentaire,
- Réduire le temps et la pénibilité du travail :
 - raisonner des investissements dans l'aménagement de la bergerie et la mécanisation de l'atelier ovin, dans un cadre mutualisé avec Hubert Mony,
 - aménager un couloir central avec mécanisation de la distribution de la ration,
- Poursuivre les investissements en génétique et la production d'agneaux dans le cadre des démarches qualité de TERRE D'OVIN.

Des solutions pour limiter les charges alimentaires

YVES LE BOULBIN, CA 89

La hausse des cours des concentrés ainsi que l'augmentation des quantités consommées par les troupeaux pour des raisons de simplification du travail ont un impact important sur le revenu dans les systèmes de production d'agneau de bergerie.

La réduction des coûts d'alimentation, et notamment du concentré, est une priorité pour une majorité d'éleveurs.

Pour mesurer leur intérêt, les différentes techniques sont comparées en prenant une alimentation à base de foin de pré complémenté avec de l'orge et du tourteau de colza. Les prix retenus sont de 170 € tonne pour l'orge et 252 € tonne pour le tourteau de colza.

CALCULER LES BESOINS

En fin de gestation, trier les brebis vides



Avec une alimentation en bergerie, le tri des brebis vides permet une économie de 6,60 €. L'économie ne doit pas être la seule motivation ; le coût des échographies dans un troupeau de 200 brebis n'est remboursé qu'à partir de la 43^{ème} brebis vide.

En lactation, ajuster les rations

Pour calculer ses rations, l'éleveur doit choisir un animal cible ou décider de couvrir les besoins d'un certain pourcentage de brebis.

Par exemple, dans un troupeau avec un taux d'allaitement de 150 %, le GMQ est de 243 g, la croissance moyenne de la portée de 384 g, avec 58 % des portées en dessous de la moyenne et 41 % au-dessus.

Entre les stratégies de couvrir les besoins du troupeau à 70 % (croissance de la portée de 500 g) ou de nourrir en fonction de la moyenne (400 g), la consommation de concentré diminue de 14 kg par brebis et l'économie est de 2,60 €.

La perte d'état des brebis les plus productives (croissance de la portée supérieure à 700 g) sera respectivement de 0,66 point et de 1,1 point (échelle note d'état corporel).

L'état des brebis à l'agnelage est donc à prendre en compte dans sa stratégie.

Séparer les simples et les doubles quand la prolificité est faible

Dans le même troupeau où la moitié des brebis élève un seul agneau et l'autre moitié deux agneaux, la croissance des portées simples est de 240 g, celle des portées doubles de 510 g.

En couvrant les besoins moyens correspondant à des croissances de portée de 250 g pour les simples et 500 g pour doubles, l'économie est de 1,40 € en faveur de la séparation des simples et des doubles. Elle atteint 4,10 € si on adopte la stratégie de couvrir les besoins de 70 % du troupeau.



Dans la pratique, en étant raisonnable sur le niveau de couverture des besoins du troupeau, la séparation des simples et des doubles est uniquement intéressante pour un taux d'allaitement de 1,5 agneau.

MISER SUR LES FOURRAGES

Des stocks de fourrage suffisants

Une alimentation économe en concentré nécessite des stocks fourragers suffisants pour nourrir les animaux à volonté.

Les quantités de concentrés distribuées en fin de gestation et en lactation sont proches entre élevages. Pendant la période de tarissement, les éleveurs qui ont des stocks limités ou des objectifs importants de reprise de poids des brebis sont amenés en général à distribuer 300 g de concentré par jour. Ceux qui disposent de suffisamment de foin distribuent ce seul aliment à volonté.

Avec des périodes de tarissement en bergerie plus longues dans les élevages qui font agnelier une partie du troupeau fin août début septembre, les conséquences sont importantes. Ainsi, l'économie entre les deux rations est de 1,50 € par brebis pour un agnelage de novembre et de 6,20 € pour un agnelage de septembre.

Le pâturage de dérobées ou des Cultures Pièges A Nitrates (CIPAN)



Le pâturage de dérobées ou de CIPAN offre la possibilité de réduire les charges.

En système de bergerie, les dérobées sont pâturées en fin de gestation et permettent de couvrir tous les besoins. L'économie possible en concentré pour cette période est de 4,80 € par brebis auxquels s'ajoutent 80 kg de foin.

Les premiers essais de lactation sur cultures dérobées sont prometteurs. En automne 2010, au lycée de Mirecourt, les brebis suitées ont pâturé les CIPAN durant 55 jours. Par rapport au lot resté en bergerie, les brebis ont conservé un bon état corporel et les agneaux ont amélioré leur GMQ sans complémentation (323 g au lieu de 313 g pour les agneaux en bergerie). L'économie possible approcherait 10 € par brebis.

REDUIRE LE COUT DU CONCENTRE

Rester opportuniste pour le choix du concentré azoté

Les prix des concentrés varient régulièrement. Il est conseillé de les comparer à chaque commande.

Prix du tourteau de soja (€/tonne)	Prix maximum du tourteau de colza pour une ration moins chère (€/tonne)	
	Brebis allaitant un agneau	Brebis allaitant deux agneaux
300	210	250
350	250	290
400	290	330
450	320	375

Le tourteau de soja est aujourd'hui proposé à 369 € la tonne, le tourteau de colza est donc plus intéressant.

Revenir au mélange fermier pour les agneaux

La recette n'est pas nouvelle, mais de moins en moins d'éleveurs l'adoptent malgré son intérêt indéniable.

Toutes les céréales conviennent. L'orge, le triticale, le seigle n'ont pas de contrainte d'utilisation. Le maïs et le blé doivent être limités à 40 % du mélange, l'avoine à 25 %.

Exemples de ration pour agneau :

En %	Complémentaire azoté	Tourteau de colza	Tourteau de soja	Pois	Féveroles ou vesce
céréales	60 à 70 %	72 %	82 %	57 %	67 %
Concentré azoté	30 à 40 %	25 %	15	40 %	30 %
CMV 0/20		3 % du mélange			

Avec les hypothèses suivantes :

consommation 70 UFV, majoré de 15 % pour le mélange avec des pois

aliment complet à 0,86 UFV

prix à la tonne : orge 170 €, pois 225 €, tourteau de colza 252 €, minéral 500 €, aliment complémentaire 334 €, aliment complet 312 €

Les prix des concentrés et les coûts par agneau sont les suivants :

	Orge + Complémentaire (Estimov 50)	Orge + tourteau colza	Orge + pois	Aliment complet (Estimov unic)
Consommation	75,4 kg	73,8	83,3	81,4
Prix du concentré	0,235	0,200	0,202	0,312
Charge de concentré par agneau	17,7	14,8€	16,8€	25,4
Economie par rapport à l'aliment complet	7,7	10,6	8,6	

Le mélange céréales aliment complémentaire est à privilégier car il permet une économie, est facile à mettre en œuvre et offre une bonne sécurité.

Supprimer l'aliment démarrage pour les agneaux

Aliment	Démarrage puis 4 mm	Mélange fermier	8 mm
Nombre d'agneaux	28	28	28
Croissance (g/j)	283	283	279
Consommation concentré (kg/j)	0,33	0,3	0,31

Les essais réalisés à la ferme du Mourrier montrent qu'un aliment « démarrage » n'améliore pas les performances des agneaux et qu'il n'y a pas de différence de consommation de concentré. Il faut donc commencer directement avec l'aliment « finition ».

AMELIORER LA PRODUCTIVITE EN MAITRISANT LES CHARGES D'ALIMENTATION

Les solutions pour diminuer le coût alimentaire sont multiples. Certaines sont difficiles à mettre en œuvre en raison du parcellaire ou du bâtiment et aussi des habitudes.

En production d'agneau de bergerie, opter pour l'aliment fermier et pâturer des dérobées sont les sources d'économie les plus importantes.

Mais la priorité pour la majorité des troupeaux est d'améliorer la productivité ; l'incidence d'une progression du taux de productivité de 10 % est de 8,60 €.

Produire du fourrage à partir des cultures intermédiaires

ELISE PILLANT, CA 21

Au printemps 2010, Hubert Mony, Gilles Duthu et un groupe d'éleveurs ovins de Côte d'Or ont choisi de mieux valoriser les CIPAN en tant que fourrages. Leur objectif : tirer profit de l'obligation de couverture des sols en zone vulnérable en pâturant ou en enrubannant les CIPAN pour l'alimentation de la troupe ovine.

BILAN DES ESSAIS 2010

Choix des espèces

En 2010, deux mélanges ont été implantés à Francheville :

- Avoine de Printemps/Pois d'hiver
- Avoine de Printemps/Pois d'hiver/Pois fourrager/Radis fourrager

Les éleveurs ont tenu compte de l'utilisation souhaitée (enrubannage et pâturage), du prix des semences et des caractéristiques agronomiques pour faire leur choix. Les mélanges permettent de cumuler les avantages agronomiques et de sécuriser le rendement.

Le tableau suivant récapitule les caractéristiques pour quelques mélanges ou espèces :

	Dose de semis (kg/ha)	Epoque de semis	Coût indicatif €/ha des semences	Utilisations	Remarques
Colza fourrager	10	Juin Août	30 à 40	Pâturage ou distribution en vert, sans dépasser 40 % de la ration journalière	A éviter dans les rotations avec retour fréquent de colza
Sorgho fourrager	25 à 30	Mai Juillet	50	Fauche ou Pâturage	Toxique tant que la végétation ne dépasse pas 60 cm. Disponibilité limitée
Moha + Trèfle d'Alexandrie	13 + 12	Juin Juillet	50	Fauche ou Pâturage	Gélif dès -2°C
CHLOROFILTRE Avoine 2N (dite brésilienne ou diploïde) + Vesce	40	Août	45 à 50	Fauche ou Pâturage	
Vesce + Avoine printemps	25 + 80	Août	environ 40	Fauche ou Pâturage	Risque de rouille couronnée sur avoine
Pois fourrager ou printemps + Avoine printemps	50 ou 80 + 80	Juin Juillet	environ 40	Fauche ou Pâturage	
RGI Alternatif	25	Juin Août	70 à 75	Fauche ou Pâturage	Exploitation possible automne et printemps suivant
Vesce + RGI	5 à 10 + 20	Juin Août		Fauche ou Pâturage	
Pois fourrager printemps + RGI ou	50 ou 80 + 20	Juin Août		Fauche ou Pâturage	
Pois + Triticale	30 + 110	Septembre		Fauche ou Pâturage	Exploitation au printemps suivant

Tableau extrait du Canard du Bassin n° 34 – juin 2011 – Spécial Sécheresse

Le semis a été réalisé autour du 24 juillet 2010. Cette date est déterminante pour le rendement ; avec des mélanges similaires à ceux implantés à Francheville, il est recommandé de semer le plus tôt possible après la moisson.

Rendements possibles

Les conditions climatiques de l'été 2010 en Côte d'Or ont permis d'obtenir des rendements proches d'une tonne de matière sèche par hectare. Le pois présent dans les mélanges a fourni une biomasse importante. Certains mélanges comprenant du colza ou de la navette peuvent fournir jusqu'à 4 t de MS/ha.

Pour 2010, 1 t de MS/ha (pois/avoine/radis)

= 40 brebis/ha pendant 3 semaines (de plus des biches et chevreuils ont pâturé cette parcelle)

= 16 bottes d'enrubané à l'hectare.

Valeurs alimentaires



Les analyses des mélanges en vert et enrubannés montrent que ces fourrages riches et équilibrés peuvent couvrir des besoins élevés comme ceux des brebis en lactation.

1 kg de MS pâturé ou enrubané (pois/avoine/radis) = 0.8 UFL 90 à 140 PDIN 80 à 100 PDIE,
soit l'équivalent de 530 g d'orge et 175 g de tourteau de soja.

L'enrubannage, réalisé dans de bonnes conditions, a été distribué en bergerie sans aucun problème.

En parallèle, le groupe d'éleveurs s'est rapproché de partenaires ayant réalisé des essais sur le pâturage de dérobées avec des mélanges similaires. Au lycée agricole de Mirecourt (88), les brebis suitées ont pâturé les CIPAN durant 55 jours. Par rapport au lot resté en bergerie, les brebis ont conservé un bon état corporel. Le pâturage d'une quarantaine de brebis suitées sur les dix hectares de CIPAN a permis d'économiser l'équivalent d'un hectare de luzerne et un hectare de foin. Au lycée agricole de St-Pouange (10), la prise de poids des agnelles et leur état corporel ont été comparés entre un pâturage de couvert et un pâturage de prairie permanente. Tous les animaux ont repris de l'état et les prises de poids sont supérieures sur les couverts.

AVANCEES POUR 2011

Les intérêts et limites pour la valorisation des cultures intermédiaires en fourrages à l'avenir sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

Avantages	Inconvénients
Davantage d'autonomie fourragère	Main-d'œuvre et matériel disponible (clôtures, mouvements des animaux)
Pas de problèmes sanitaires détectés avec l'enrubannage	Parcellaire et sols adaptés
Fourrage riche et appétent pour des brebis	Frais pour une récolte dépendante des conditions climatiques
Reliquat azoté amélioré avec le pâturage des animaux	
Suppression du broyage	

Dans le cadre de l'organisation de la rencontre régionale ovine, une collection fourragère a été implantée afin de visualiser les différentes espèces et de comparer les rendements en cette année particulière de sécheresse.

En parallèle, un mélange avoine/pois fourrager/vesce/féverole a été implanté dans le but de l'enrubanner. Les semis ont été réalisés à deux dates différentes, le 26 juillet et le 16 août 2011. Trois hectares de sorgho ont également été semés.



Elever des brebis en zone céréalière

Francheville (Côte d'Or) - jeudi 22 septembre 2011

La section ovine du Comité Régional de l'Élevage (COREL) s'engage dans la Reconquête ovine et s'appuie sur les témoignages de deux producteurs d'agneaux de bergerie.

L'équipe technique ovine régionale anime des ateliers sur les conduites du troupeau en race Ile de France et Romane, la construction d'une bergerie, l'allaitement artificiel, les charges d'alimentation ainsi que l'emploi d'un salarié.

Une collection d'une dizaine de mélanges fourragers a été implantée pour la pâture et l'enrubannage. Des semenciers et spécialistes présentent la conduite des cultures dérobées, du choix des espèces au coût des semences.



Édité par :

Chambre Régionale d'Agriculture
de Bourgogne
3, rue du Golf
21800 QUETIGNY
Tél. 03 80 48 43 36
Fax 03 80 48 43 43
www.bourgogne.chambagri.fr
Septembre 2011
Réf. 00 11 54 025